



Date de génération de ce justificatif : 01/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MOALIC – Dissolution de société

Référence : L012762

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 2 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de société Radiation de société



MOALIC Société en nom collectif en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège social : 22, rue Anatole Le Braz 22140 BEGARD Siège de liquidation : 13 bis rue de la Fontaine 22610 PLEUBIAN 539 638 783 RCS ST BRIEUC L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 mars 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Pascale LE TREUT, demeurant 13 bis rue de la Fontaine – 22610 PLEUBIAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 bis rue de la Fontaine, 22610 PLEUBIAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST BRIEUC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
